



Pour publication immédiate : 04/01/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE LES ARRESTATIONS ET LES ACCUSATIONS À NEWBURGH DANS LE CADRE DES LUTTES DE RÉPRESSION DE LA VENTE ILLÉGALE DE K2 DANS L'ÉTAT CONTINUENT

111 paquets ont été saisis. Les photographies sont disponibles [ici](#)

Les tests sur les échantillons des paquets saisis sont positifs pour la marijuana synthétique

Le Commissaire du Département de la santé, Dr. Zucker, décide immédiatement de fermer le magasin

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que deux hommes dans la Ville de Newburgh ont été arrêtés et accusés de vente illégale de marijuana synthétique et de violation de la loi fiscale de l'État. Les arrestations et les accusations ont été exécutées dans le cadre d'une série de mesures d'application de la loi de l'État qui ont entraîné une présence accrue de la police pour lutter contre la vente illégale de K2 dans les communautés de l'ensemble de New York.

« Ne faites pas d'erreur : La K2 et les autres drogues synthétiques sont dangereuses et présentent un risque pour la santé et la sécurité du public », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « La vente de ce poison est illégale et cette administration continuera à réaliser tout ce qui est dans son pouvoir pour éradiquer la K2 des rues et tenir responsables ceux qui continuent à violer la loi. »

L'équipe d'application de la loi sur le contrôle des stupéfiants (Community Narcotics Enforcement Team) de la Police d'État de New York (Vallée de l'Hudson), conjointement avec le Département des impôts et des finances de l'État de New York (New York State Department of Taxation and Finance), le Département de la santé de l'État de New York (New York State Department of Health), le Département de la police de la Ville de Newburgh (City of Newburgh Police Department) et le Bureau du procureur du district du Comté d'Orange (Orange County District Attorney's Office), ont saisi 111 paquets de marijuana synthétique soupçonné vendredi dans le magasin Manhattan Deli, situé à 212 Broadway à Newburgh. Ils ont également découvert que cet emplacement avait des timbres-taxes de contrefaçon pour les cigarettes, des cigarettes non marquées et de la marijuana, ainsi que la possession illégale d'une arme.

Les échantillons des produits saisis ont été analysés par le laboratoire du Centre Wadsworth du Département de la santé à Albany et les tests ont été positifs pour 5-

fluoro-ADB, FUB-PB-22, XLR-11, NM2201, AB-CHIMINACA et MMB-FUBINACA, six cannabinoïdes synthétiques en vertu de l'article 9.1 du titre 10 de la compilation officielle des codes, règles et règlements de l'État de New York (Official Compilation of Codes, Rules and Regulations of the State of New York).

Suite aux tests du laboratoire, le Commissaire du Département de la santé, Dr. Howard Zucker, a immédiatement décidé de fermer le magasin.

Hemyar M. Almaflehi, 28 ans, de Walden et propriétaire du magasin, a été accusé de possession criminelle d'un instrument contrefait au premier degré (timbres-taxes de contrefaçon pour les cigarettes), un délit de classe C; la possession de cigarettes non marquées à des fins de vente, un méfait en vertu de la loi fiscale de l'État; la possession criminelle de marijuana au 5^e degré, un méfait de classe B; la possession illégale de marijuana, une infraction; et 111 chefs de violations de la réglementation du Département de la santé interdisant la possession de substances cannabinoïdes synthétiques.

Omar Nagi, 22 ans, de Newburgh et vendeur dans le magasin, a été accusé de possession criminelle d'un instrument contrefait au premier degré (timbres-taxes de contrefaçon pour les cigarettes), un délit de classe C; la possession de cigarettes non marquées à des fins de vente, un méfait en vertu de la loi fiscale de l'État; la possession criminelle de marijuana au 5^e degré, un méfait de classe B; la possession criminelle d'une substance contrôlée au 7^e degré, un méfait; trois chefs de possession criminelle d'une arme au 4^e degré, un méfait; et 111 chefs de violations de la réglementation du Département de la santé interdisant la possession de substances cannabinoïdes synthétiques.

Le Commissaire de la Police d'État, George P. Beach II, a déclaré : « Je tiens à féliciter l'équipe d'application de la loi sur le contrôle des stupéfiants de notre communauté, ainsi que nos partenaires du gouvernement local et de l'État, pour leur travail exceptionnel réalisé dans le cadre de ce cas. Les drogues cannabinoïdes synthétiques sont des substances dangereuses qui ont des impacts destructifs sur la santé de l'utilisateur, ainsi que l'ensemble de nos communautés. Nous continuerons à collaborer avec nos partenaires pour éradiquer la vente de ces drogues illégales. »

Le Commissaire du Département de la Santé, Dr. Howard Zucker, a déclaré : « Les drogues synthétiques continuent à présenter une menace pour la santé et la sécurité de tous les New Yorkais. Sous le leadership du Gouverneur Cuomo, le Département collabore avec d'autres agences de l'État pour non seulement éduquer le public sur les dangers liés à ces substances, mais aussi prendre des mesures agressives pour les éliminer de nos communautés. »

La Commissaire du Bureau des services contre l'alcoolisme et la toxicomanie de l'État de New York (New York State Office of Alcoholism and Substance Abuse Services), Arlene González-Sánchez, a déclaré : « Les drogues synthétiques n'ont pas d'autres buts que de causer des préjudices. Je félicite le Gouverneur Cuomo, la Police d'État et nos autres partenaires des agences d'État pour leurs efforts continus en vue d'éradiquer ces poisons de nos rues. »

Le Procureur du district du Comté d'Orange, David Hoovler, a déclaré : « Le Bureau du Procureur du district du Comté d'Orange aura recours à tous les moyens à

notre disposition pour éviter que les entreprises mettent le public en péril et encouragent la toxicomanie en vendant des drogues synthétiques. Je conviens avec le Gouverneur que ce problème doit être résolu grâce à l'application des lois criminelles et des mesures prises par les organismes de réglementation. Je remercie la Police d'État de New York et le Département des impôts et des finances de l'État de New York pour leur travail dans le cadre de cette enquête. »

Le Lieutenant Richard Carrion du Département de la police de Newburgh a déclaré : « La Police de la Ville de Newburgh apprécie vivement le soutien que nous recevons de nos partenaires locaux et étatiques d'application de la loi. Les drogues, y compris les nouvelles drogues synthétiques, détruisent la fibre de nos communautés et sont un contributeur important à la violence qui affecte la sécurité de nos citoyens. Nous avons hâte de voir les partenariats continus qui peuvent nous aider à maintenir la sécurité de notre ville. »

En juillet dernier, New York a renforcé les efforts d'application de la loi dans l'ensemble de l'État pour s'assurer que les entreprises respectent toutes les lois applicables, y compris les réglementations sur les urgences de 2012 interdisant la fabrication, la vente et la distribution de marijuana synthétique. De plus, le Gouverneur a exigé que le Bureau de contrôle des stupéfiants du Département de la santé (Department of Health's Bureau of Narcotic Enforcement), l'Autorité des liqueurs de l'État (State Liquor Authority) et la Commission des jeux de l'État de New York (New York State Gaming Commission) accroissent leurs efforts de surveillance afin de révoquer les permis de vente de liqueurs et de billets de loterie du propriétaire d'un magasin en cas de trafic illicite de K2. L'État de New York poursuivra vivement tous les recours civils, pénaux et administratifs disponibles contre les entreprises ou propriétaires d'entreprise qui fabriquent, possèdent à des fins de vente ou vendent des drogues synthétiques illicites.

En vertu de la loi actuelle, le propriétaire d'un établissement, ainsi que toute autre personne possédant, distribuant, vendant ou offrant de la marijuana synthétique interdite à des fins de vente, recevra une amende allant jusqu'à 500 \$ et(ou) jusqu'à 15 jours d'emprisonnement. Les sanctions civiles comprennent des amendes allant jusqu'à 2 000 \$ par infraction.

Les drogues cannabinoïdes synthétiques sont commercialisées comme des produits légaux et généralement à base de plantes, enduits de produits chimiques, qui sont supposés imiter le THC, le composant chimique actif de la marijuana naturelle. Ces drogues sont commercialisées comme des encens, des mélanges herbeux, ou des pots-pourris afin de masquer leur véritable but. Les noms communs de ces substances comprennent Spice, K2, Green Giant, Smacked, Wicked X, AK-47, Geeked Up, Ninja, Caution, Red Giant, Scooby Snax, et Keisha Kole.

###